



REMARQUE:

Pour la conformité de ce plan avec les indications officielles du cadastre notre responsabilité n'est pas engagée.  
Coordonnées : Réseau Cadastre (Luftel) Niveau NG05

Les points de références sont à contrôler lors de l'implantation du projet

Travaux de canalisation

L'entrepreneur est tenu de contrôler les niveaux de la canalisation existante si les travaux de canalisations ne débutent pas au point bas du projet.

Réseaux enterrés

L'entrepreneur est tenu avant tous travaux de terrassement de contacter les services compétents, de faire repérer et de baliser tous les réseaux enterrés sur la zone.

Fond de plan

© Origine : Administration du Cadastre et de la Topographie  
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg - OpenData (plate-forme de données luxembourgeoise)

| ND | DATE | DESIGNÉ | CONTROLE | MODIFICATIONS |
|----|------|---------|----------|---------------|
|    |      |         |          |               |
|    |      |         |          |               |
|    |      |         |          |               |

